

Application du Motu Proprio: les changements de la rentrée 2014

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 8 novembre 2014



Nos confrères du [Baptistère](#) (N)80) publient différents changements de lieux où sont célébrées des messes dominicales dans la forme extraordinaire en application du Motu Proprio en cette rentrée :

Diocèse de Verdun (55) et Diocèse aux Armées

- A **Thierville-sur-Meuse** (à la sortie de Verdun) à la **chapelle du régiment**, la messe est assurée un dimanche par mois (En février 2015 au retour de l'aumônier d'OPEX, elle sera à nouveau célébrée tous les dimanches et fêtes à 10h30 et le mardi à 9h15.

Diocèse de Tarbes-Lourdes (65)



- A **Arreau**, la messe est désormais célébrées à l'**église Notre-Dame de l'Assomption** les dimanches et fêtes à 18h.

.
Diocèse de Paris (75)

- A **Paris** (19ème), à l'**église Saint Georges de la Villette**, la messe est désormais célébrée le 2ème dimanche du mois à 9h30.

.
Diocèse de Fréjus-Toulon (83)

Le diocèse de Toulon compte un nouveau lieu de messe dominicale dans la forme extraordinaire le 14ème du diocèse.

- A **La Londe les Maures**, en plus de la messe du vendredi (18h15), une messe est désormais célébrée les dimanches et fêtes à 11h15 à l'**église de la Nativité de la Sainte-Vierge**.

.
Diocèse de Luçon (85)

A **Sainte-Cécile**, à la **chapelle de l'Institut l'Espérance**, la messe est assurée tous les dimanches et fêtes à 10h30.

.
Diocèse de Poitiers (86)

- A **Naintré** à l'**église paroissiale**, suite à la mutation du célébrant, la messe n'est plus assurée.

On notera qu'il y a en cette rentrée **5 nouveaux lieux pour une fermeture !**

Des listes de lieux de messes dans la forme extraordinaire en application du Motu Proprio :

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<https://www.riposte-catholique.fr>

[AMDG](#) ou [Wikimissa](#)